

## La structure bilancielle des banques calédoniennes de 2007 à mi-2012

### Un besoin en ressources en forte croissance

Sur la dernière décennie, la Nouvelle-Calédonie a connu une période de croissance économique soutenue, tirée par l'investissement et confortée par la consommation des ménages. L'analyse des indicateurs financiers, à travers le bilan des banques locales, montre que ce développement du territoire a été accompagné par une intermédiation bancaire dynamique, en lien notamment avec les besoins à long terme des agents économiques : investissement des entreprises et habitat des ménages. Contrairement aux autres géographies ultramarines, la croissance du total du bilan des banques calédoniennes a été préservée malgré la crise financière et économique de 2008, mais s'est toutefois progressivement ralentie en fin de période.

Dans ce contexte, les établissements de crédit locaux se sont trouvés confrontés à un creusement du déficit de leurs ressources clientèle par rapport à leurs emplois, qui accentue leur besoin de refinancement auprès de leurs maisons-mères (dont les conditions de refinancement auprès de la BCE se sont améliorées en 2012). Les établissements de crédits locaux doivent toutefois trouver une alternative, afin de mieux diversifier leurs ressources bilancielle.

### UNE CROISSANCE SOUTENUE DU TOTAL DU BILAN

**Nota Bene :** Les données extraites et analysées ci-dessous concernent le bilan agrégé des quatre banques affiliées à la Fédération Bancaire Française (FBF) de la place calédonienne, sur les années 2007 à 2011. Les données de 2012 sont arrêtées à fin juin.

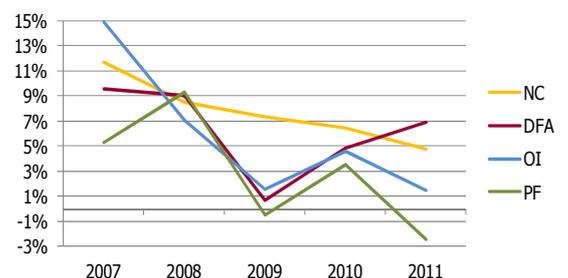
#### Une activité bancaire peu impactée par la crise financière de 2008

Les établissements de crédit locaux jouent un rôle clé dans le développement de l'économie de la Nouvelle-Calédonie : ils fournissent plus des deux tiers des financements bancaires accordés aux agents économiques calédoniens.

En liaison avec la trajectoire économique du territoire, le total du bilan de ces établissements a connu une croissance forte au cours de ces dernières années : de 2007 à 2011, il progresse de 30 %, soit un niveau supérieur à celui constaté sur les autres géographies ultramarines (+23 % aux Antilles-Guyane, +15 % dans l'Océan Indien et +10 % en Polynésie Française). La crise financière mondiale de 2008 n'a pas produit d'effet significatif sur les banques calédoniennes, contrairement à ce que l'on observe sur les autres établissements ultramarins. Toutefois, le rythme de progression de leur bilan s'est peu à peu infléchi, avec la fin progressive des grands projets métallurgiques et un climat des affaires en demi-teinte depuis mi-2011.

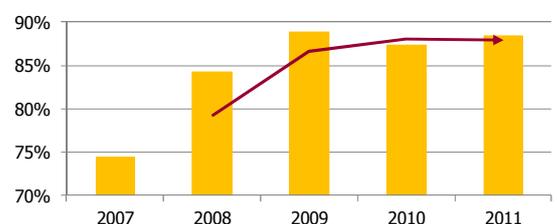
Après une période de forte croissance, le bilan agrégé des banques locales évolue désormais au même rythme que l'économie : son poids dans le PIB fluctue, depuis 2009, autour de 88 %.

Évolution annuelle du total bilan (en %)



Source : IEOM

Poids du bilan des banques locales dans le PIB



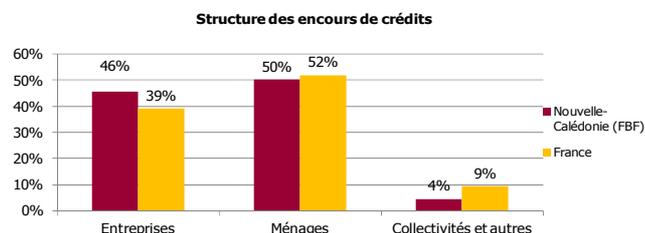
Source : IEOM

## Un poids prépondérant des opérations avec la clientèle...

L'analyse de la structure bilancielle fait ressortir la prépondérance des opérations avec la clientèle, tout particulièrement à l'actif, les crédits représentant 84 % du total de bilan. Ce chiffre traduit une forte activité d'intermédiation, qui s'est renforcée sur la période (+7,1 points de 2007 à mi-2012). Les opérations avec la clientèle au passif (dépôts) représentent pour leur part 67 % du total de bilan (soit un écart de 17 points entre les opérations avec la clientèle à l'actif et au passif du bilan).

### ...au bénéfice des entreprises et des ménages

Les établissements de crédit apportent ainsi un soutien financier significatif aux agents économiques, particulièrement aux ménages et aux entreprises. Les ménages sont les principaux bénéficiaires des concours bancaires, avec 50 % du total des encours, devant les entreprises (46 %, soit un niveau supérieur au niveau métropolitain où il atteint 39 %)¹.



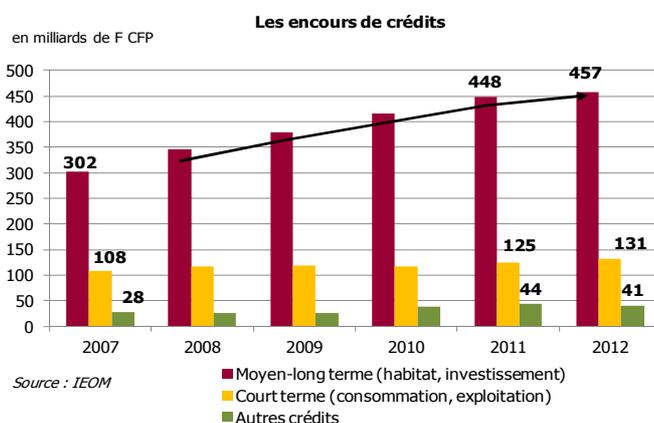
Source : IEOM, BdF

## LA DYNAMIQUE DU FINANCEMENT DE LA CLIENTÈLE

### Une activité de financement orientée vers des besoins à long terme...

Le financement bancaire est resté soutenu sur la période, permettant d'accompagner les projets d'investissement des différents agents économiques : les concours à la clientèle ont augmenté de 8,9 % en moyenne par an. Ces évolutions ont bénéficié principalement aux ménages (+10,4 % en moyenne annuelle) ainsi qu'aux entreprises (+7,5 %).

Les besoins des agents se sont portés principalement sur les crédits à long terme : l'habitat des ménages et l'investissement des entreprises ont été les moteurs de cette croissance (respectivement +10,7 % et +11,2 % en moyenne par an). Ils représentent ainsi les deux tiers du total des concours à la clientèle en fin de période (+4 points depuis 2007).



Source : IEOM

Les crédits à court terme ont été largement soutenus par la fermeté de la consommation des ménages (+7,2 % pour les crédits à la consommation), l'évolution des crédits d'exploitation aux entreprises étant plus modeste (+1,7 %).

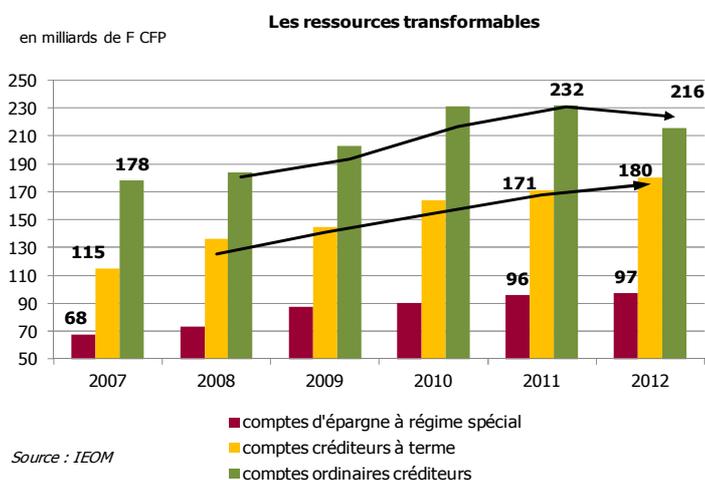
Cette dynamique a été favorisée par une faible sinistralité et une détente observée sur le coût du crédit. Le taux de créances douteuses (2,3 %) est ainsi le plus bas de tous les territoires ultramarins, et inférieur au niveau métropolitain (3,5 %). Il a même régressé de 0,3 point depuis 2007.

### ...mais des ressources à court terme pour l'essentiel

Les années de croissance se traduisent également par une progression soutenue des ressources collectées auprès de la clientèle² : elles augmentent de 8,6 % en moyenne par an, qu'il s'agisse des ménages ou des entreprises.

L'encours des comptes ordinaires créditeurs s'est cependant infléchi à partir de 2011, avec un repli des dépôts des entreprises (-2,4 %), en liaison notamment avec la fin des grands projets. Les dépôts des ménages restent pour leur part encore bien orientés (+10,1 % en moyenne par an depuis 2007).

L'encours des dépôts à terme a fortement progressé sur la période (+10,5 % en moyenne par an), renforçant ainsi leur poids dans le total du bilan (+4 points sur la période, à 24 % à mi-2012).



Source : IEOM

¹ La moindre part dans les bilans des établissements métropolitains s'explique par un recours important des grandes entreprises hexagonales au marché financier.

² Les dépôts collectés n'intègrent pas les titres de portefeuille, les OPCVM et les produits d'assurance-vie commercialisés par les établissements bancaires, ces placements n'étant pas intégrés dans les bilans des banques et donc pas directement mobilisables par les banques.

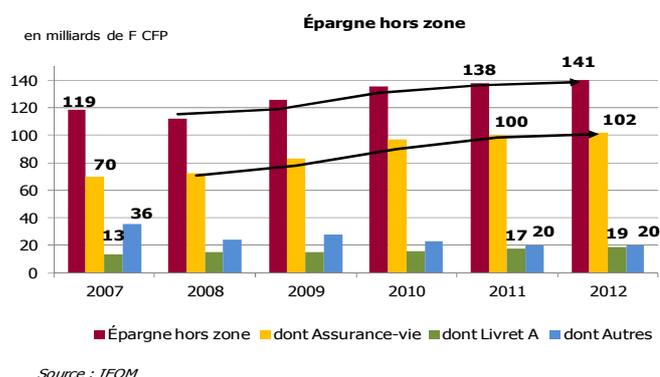
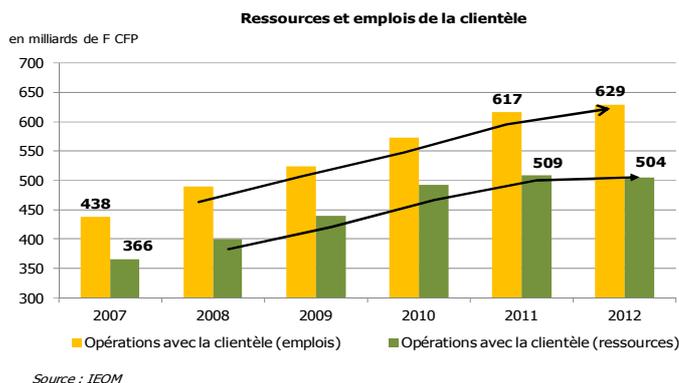
## Un déséquilibre emplois-ressources clientèle marqué

Structurellement, les crédits accordés par les banques néo-calédoniennes sont plus importants que les dépôts qu'elles collectent. Les crédits représentent 125 % des dépôts, soit un ratio supérieur à celui des banques métropolitaines (114 %), mais inférieur à celui des banques des départements français de l'Océan Indien (182 %) ou des Antilles-Guyane (136 %).

Parallèlement, la progression moins rapide des dépôts que des crédits a contribué à accentuer ce déséquilibre emplois-ressources de la clientèle dans le bilan des banques locales : le solde des opérations avec la clientèle des quatre banques de la place ressort ainsi en déficit de 124 milliards de FCFP à fin juin 2012 (contre 72 milliards en 2007).

La moindre progression des ressources bilancielles s'explique aussi par une orientation de l'épargne des agents économiques vers des supports tels que les produits d'assurance-vie ou les livrets A. Ces placements ne constituent pas des ressources bilancielles pour les banques qui, de fait, ne peuvent les utiliser (ou partiellement seulement) dans leur activité d'intermédiation.

Cette épargne a progressé significativement sur la période (+7,0 % pour les Livrets A, et +9,4 % pour l'assurance-vie en moyenne annuelle). Elle atteint 141 milliards de FCFP (dont 102 milliards de FCFP de contrats d'assurance-vie) à fin juin 2012 (contre 119 milliards en 2007), soit, comparativement, un niveau supérieur au solde emplois-ressources des banques locales.

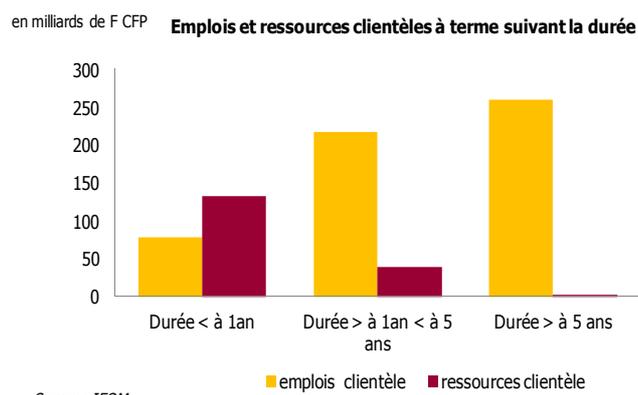


Le déséquilibre structurel entre les emplois et les ressources sur les opérations avec la clientèle est particulièrement marqué suivant les échéances<sup>3</sup>, conformément à la logique de la transformation bancaire (cf. encadré). Les ressources à terme sont constituées principalement des comptes à terme (171 milliards de F CFP à fin 2011), pour des échéances courtes, principalement inférieures à 1 an (pour les trois quarts). Inversement, les emplois clientèle contractés à moyen-long terme avec des durées dépassant 1 an, représentent 86 % du total des emplois. Ainsi, à fin 2011, le déficit entre emplois et ressources clientèle à terme est très significatif pour les échéances situées entre 1 et 5 ans (-178 milliards de FCFP) et supérieures à 5 ans (-257 milliards de FCFP), les échéances inférieures à un an étant pour leur part excédentaire (+55 milliards de F CFP).

### LA TRANSFORMATION BANCAIRE

L'activité de transformation consiste à utiliser des ressources de court terme pour financer des crédits à des échéances plus longues (moyen/long termes). Les banques voient de ce fait leur bilan exposé à un déséquilibre entre leurs ressources et leurs emplois pouvant être à l'origine d'un risque de liquidité.

Actuellement, la transformation est étroitement suivie au travers des ratios de liquidité mais il n'existe pas de ratio règlementaire spécifique. Dans le cadre de l'évolution de la réglementation bancaire (Bâle III), le ratio de transformation NSFR (« Net Stable Funding Ratio ») devrait voir le jour à partir de 2018. Il aura pour objectif de contrôler l'activité de transformation en s'assurant, à horizon d'un an, que les besoins de financements « stables » d'un établissement de crédit soient bien financés par des ressources stables.



## UNE ACCENTUATION DU BESOIN DE REFINANCEMENT

L'analyse du bilan des banques locales par type d'opérations montre que le déficit de 124 milliards de CFP du solde des opérations avec la clientèle<sup>4</sup> est comblé, principalement<sup>5</sup>, par les opérations de trésorerie et interbancaire, et l'excédent des capitaux

<sup>3</sup> Certaines ressources de la clientèle sont disponibles selon la durée restant à courir (dépôts à terme, plans d'épargne logement). Parallèlement, les emplois à terme totalisent l'ensemble des opérations avec la clientèle moins les emplois immédiatement exigibles (comptes ordinaires débiteurs, créances douteuses, ...).

<sup>4</sup> Ce solde déficitaire concerne principalement les ménages et les entreprises, le solde des collectivités locales étant excédentaire.

<sup>5</sup> Les autres soldes du bilan (opérations diverses et opérations sur titres) sont plus faibles (3 milliards de F CFP et -5 milliards respectivement).

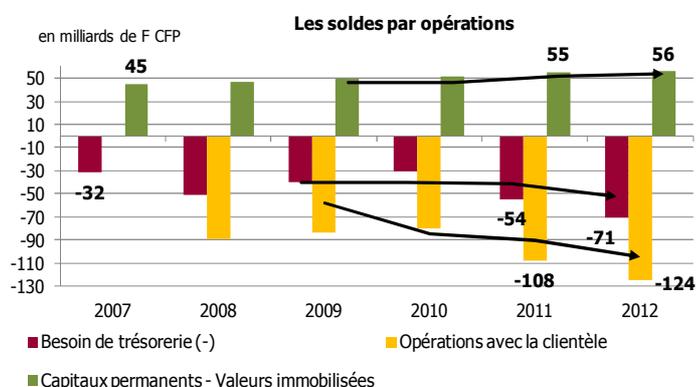
permanents sur les valeurs immobilisées. Sur ce dernier solde, les établissements bancaires ont renforcé leurs fonds propres sur la période maintenant leur ratio de solvabilité (capitaux propres/total bilan) à 8,4 %. C'est donc le besoin de trésorerie qui a augmenté, atteignant 70,8 milliards de FCFP à fin juin 2012. Au final, il a plus que doublé en 5 ans.

### Solde par type d'opérations

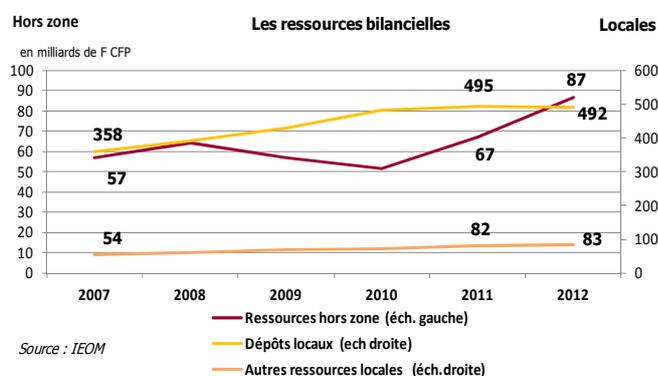
Milliards de F CFP	2007	2008	2009	2010	2011	2012 *	Var. 2012/2007
<b>Opérations de trésorerie et interbancaires</b>	<b>-31,9</b>	<b>-50,7</b>	<b>-39,6</b>	<b>-30,1</b>	<b>-54,3</b>	<b>-70,8</b>	<b>122%</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>-72,2</b>	<b>-89,6</b>	<b>-84,0</b>	<b>-79,7</b>	<b>-107,5</b>	<b>-124,4</b>	<b>72%</b>
dont entreprises	-65,9	-85,8	-75,7	-62,6	-80,2	-100,3	52%
ménages	-44,7	-50,9	-65,5	-82,3	-91,8	-96,0	115%
collectivités locales	43,7	52,2	63,1	74,6	74,4	82,9	89%
<b>Capitaux permanents - Valeurs immobilisées</b>	<b>44,9</b>	<b>46,8</b>	<b>49,3</b>	<b>51,1</b>	<b>55,1</b>	<b>55,7</b>	<b>24%</b>
<b>Autres opérations</b>	<b>-4,5</b>	<b>-7,9</b>	<b>-4,9</b>	<b>-1,5</b>	<b>-1,8</b>	<b>-2,1</b>	<b>-54%</b>

Source : IEOM \* à fin juin 2012

Le refinancement des banques locales est principalement assuré à l'extérieur de la zone d'émission, via leurs maisons mères. Il est mesuré par la différence entre les avoirs et les engagements constitués par les banques locales, hors de la zone d'émission. Il atteint 87 milliards de FCFP à fin juin 2012 contre 57 milliards fin 2007. L'IEOM participe également au refinancement des banques locales, à travers le réescompte qui atteint 21 milliards de FCFP à fin juin 2012. Cet encours a plus que doublé en 5 ans (9,5 milliards de FCFP en 2007).



Source : IEOM



Source : IEOM

## PERSPECTIVES

L'analyse de la structure bilancielle des banques calédoniennes entre 2007 et mi-2012 montre le rôle primordial d'intermédiation du système bancaire local, dans le financement d'une économie en forte croissance.

Le ralentissement économique observé en 2012 et l'approche des échéances institutionnelles devraient peser en 2013 sur les projets à moyen-long terme (investissements et habitat) et freiner les besoins de financement des agents économiques. Néanmoins, avec en parallèle une moindre progression des dépôts, le déséquilibre emplois-ressources clientèle devrait perdurer.

L'enjeu pour les établissements de crédit consiste à accroître et à diversifier leurs ressources bilanciell, dans un contexte où les évolutions réglementaires (Bâle III) leur imposent une vigilance accrue sur la maîtrise de leurs risques de crédits (ratio emplois-ressources notamment). En complément d'une stratégie active de collecte de ressources qui repose localement sur la recherche de nouveaux déposants, les établissements étudient plusieurs moyens pour diversifier leurs ressources bilanciell. Un « produit d'épargne calédonien » destiné à la clientèle locale pour un horizon de placement à moyen terme est actuellement à l'étude.

### LE SYSTÈME BANCAIRE EN QUELQUES CHIFFRES

L'activité bancaire et financière s'organise autour de différents réseaux d'établissements de crédit et assimilés installés localement ou non. Un établissement de crédit est considéré comme « local » dès lors qu'il possède au moins un guichet in situ et qu'il produit un bilan et un compte de résultat pour son activité de place. Les autres établissements sont considérés comme non installés localement.

Fin 2011, 9 établissements de crédit locaux étaient recensés en Nouvelle-Calédonie, se répartissant selon les deux catégories suivantes : • les banques affiliées à la Fédération Bancaire Française (4 établissements) ; • les sociétés financières (5). Ces établissements totalisaient 73 agences bancaires et employaient 1 189 agents.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : T. BELTRAND – Rédaction : S. ATTALI – F. MONDIN  
Editeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : 20 mars 2013 – Dépôt légal : mars 2013 – ISSN 1968-6277